
Annexe

Autres modes de garde

Nourrice ou jeune fille au pair recrutées sans l'intermédiaire de services publics, ainsi que la garde par les grands-parents, amis, voisins ou relations.

Chômage au sens du BIT

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Compétences « de base » en lecture

Elles permettent de mettre en relation un texte simple avec des connaissances de la vie courante et sont considérées acquises lorsque le score aux tests de compréhension de l'écrit (*Reading Literacy*) du programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), soumis à des jeunes de 15 ans, est d'au moins 407 points dans l'édition 2012 du test.

Communauté économique européenne (CEE)

Créée en 1957 par le traité de Rome, la Communauté économique européenne poursuit l'œuvre de construction européenne entreprise par la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). La CEE prévoyait la coopération économique, l'abolition progressive des barrières douanières entre les pays membres et la mise en place de tarifs douaniers communs avec l'extérieur. Rassemblant dès 1957 6 pays (France, République Fédérale d'Allemagne,

Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg), la CEE s'élargit en 1973 avec l'entrée du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark ; puis en 1981 avec celle de la Grèce ; et en 1986 avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal. En 1990, l'Allemagne est réunifiée. Pour la CEE, il ne s'agit pas d'un nouvel élargissement, mais d'une extension de la RFA. Aucune procédure d'adhésion n'est nécessaire, mais des modifications institutionnelles ont tenu compte du poids nouveau de l'Allemagne. La CEE reste en place jusqu'au 1^{er} janvier 1993, avec l'application du traité de Maastricht (prévoyant une monnaie unique et une citoyenneté européenne) : elle laisse alors la place à l'Union européenne (UE).

Consommation intérieure apparente de matières

Elle additionne les combustibles fossiles, les produits minéraux et agricoles, qu'ils soient extraits du territoire national ou importés sous forme de matières premières ou de produits finis ; les exportations sont retranchées. Elle mesure la quantité totale de matières physiquement utilisées par l'économie nationale, afin de satisfaire aux besoins de la population.

Critères de convergence du Traité de Maastricht

Critères fondés sur des indicateurs économiques que doivent respecter les pays membres de l'Union européenne candidats à l'entrée dans la zone euro. Ces critères furent établis lors du traité de Maastricht, signés par les membres de l'Union européenne le 7 février 1992. Les cinq critères sont définis dans l'article 121 du traité instituant la Communauté européenne. Ils imposent la maîtrise de l'inflation, de la dette publique et du déficit public, la stabilité du taux de change et la convergence des

taux d'intérêt. Concernant la stabilité des prix, le taux d'inflation d'un État membre donné ne doit pas dépasser de plus de 1,5 point celui des trois États membres présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix. Sur la situation des finances publiques, le déficit public annuel ne doit pas excéder 3 % du PIB de l'année $n - 1$ et la dette publique, 60 % du PIB l'année $n - 1$. Concernant le taux de change, il est interdit de dévaluer sa monnaie (ceci fut rendu obsolète avec le passage à l'euro pour les pays de la zone euro). En outre, l'État membre doit avoir participé au mécanisme de taux de change du système monétaire européen (SME) sans discontinuer pendant les deux années précédant l'examen de sa situation, sans connaître de tensions graves. Quant aux taux d'intérêt à long terme, ils ne doivent pas excéder de plus de 2 % ceux des trois États membres présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix. L'appréciation du non-respect de ces critères a été assouplie en mars 2005, sous l'impulsion de l'Allemagne et de la France, sous la justification de tenir compte de la situation économique et des réformes structurelles engagées. Un dépassement « exceptionnel et temporaire » est désormais autorisé. Une fois entrés, les pays membres doivent continuer à respecter ces critères, sous peine d'avertissements puis de sanctions. Le respect de ces critères est jugé nécessaire à la réussite du Pacte de stabilité et de croissance, pour éviter les phénomènes de « passager clandestin » que les zones monétaires favorisent.

Déchet

Est considéré comme déchet tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon. Les communes doivent assurer la gestion des déchets produits par les ménages, de ceux qu'elles produisent

elles-mêmes et des déchets d'origines artisanale ou commerciale collectés par la même voie que les ordures ménagères.

Déficit public notifié

Il correspond au « besoin de financement des administrations publiques » au sens de la comptabilité nationale modifié des flux d'intérêts liés aux opérations de *swaps* effectuées par les administrations publiques. Ces opérations de *swaps* d'intérêts ont pour objectif de réduire la charge de la dette. Le déficit public est notifié à la Commission européenne deux fois par an (fin mars et fin septembre).

Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)

Elle correspond aux travaux de recherche et développement (R&D) exécutés sur le territoire national quelle que soit l'origine des fonds. Une partie est exécutée par les administrations, l'autre par les entreprises. Elle comprend les dépenses courantes (masse salariale des personnels de R&D et dépenses de fonctionnement) et les dépenses en capital (achats d'équipements nécessaires à la réalisation des travaux internes à la R&D et opérations immobilières réalisées dans l'année). L'« effort de recherche » d'un pays est mesuré par le ratio DIRD/PIB.

Dépenses de consommation

Elles correspondent aux dépenses effectivement réalisées par les ménages dans le pays, qu'ils y soient résidents ou pas. Elles incluent la part des dépenses de santé, d'éducation, de logement à leur charge, mais excluent la part prise en charge par la collectivité.

Dépenses liées au logement

Au sens large, elles incluent les dépenses relatives au logement et à son équipement (loyers, chauffage, eau, électricité, gaz, entretien courant de l'habitation, meubles, articles de ménage, etc.), y compris les loyers « imputés ».

Dépenses de santé

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) utilisait, jusqu'en 2005, le concept de dépense nationale de santé pour assurer la comparabilité entre ses membres. Cette notion diffère légèrement de la dépense courante de soins et de biens médicaux : sont défalqués de cette dernière les indemnités journalières, les dépenses de recherche et de formation médicales et est ajoutée la formation brute de capital fixe (FBCF) du secteur hospitalier. La **dépense courante de soins et de biens médicaux** mesure l'effort consacré par l'ensemble des financeurs du système au titre de la santé. Elle comprend l'ensemble des dépenses courantes effectuées par la Sécurité sociale, l'État, les collectivités locales, les organismes de protection complémentaire et les ménages. Les dépenses en capital en sont donc exclues. La dépense courante couvre un champ plus large que la consommation de soins et de biens médicaux : elle intègre en plus les soins aux personnes âgées et aux personnes handicapées en établissement (unités de soins de longue durée et établissements d'hébergement pour personnes âgées ou handicapées), les indemnités journalières, les subventions reçues par le système de santé, les dépenses de prévention, de recherche et de formation médicales ainsi que les coûts de gestion de la santé.

Dettes publique notifiée (ou dette publique au sens de Maastricht)

La dette publique notifiée est évaluée à partir du tableau des opérations financières de la comptabilité nationale mais ne correspond pas directement à cette présentation. Elle exclut certains types de dettes (essentiellement les crédits commerciaux et les décalages comptables). Elle est évaluée en valeur brute : on ne déduit pas de la dette les créances des administrations publiques sur des organismes ne faisant pas partie des administrations publiques, dont, par exemple les

liquidités du Trésor sous forme de dépôts à la Banque de France ou de pensions, les placements du fonds de réserve des retraites (FRR)... Elle est consolidée : on déduit les dettes détenues par certaines administrations publiques envers d'autres administrations publiques, notamment les dépôts des collectivités locales au Trésor public. Enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur faciale de la dette et non à la valeur de marché comme cela est fait dans les comptes nationaux.

Durée de vie au travail

Indicateur qui mesure le nombre d'années au cours desquels une personne âgée de 15 ans est susceptible d'être active sur le marché de travail tout au long de sa vie. Il tient compte de l'espérance de vie et des données sur le marché du travail (taux d'activité par âge).

Durée habituelle hebdomadaire du travail

Elle s'applique à une semaine normale sans événement exceptionnel (jours fériés, congés). Elle inclut toutes les heures habituellement effectuées dont les heures supplémentaires régulières (dites structurelles) effectuées à titre individuel. Le principal indicateur de durée du travail retenu dans cette fiche est la durée habituelle hebdomadaire. En effet, les pratiques nationales en termes de temps de travail ou de congés (par exemple) sont variées et l'homogénéité de leur mesure sur l'ensemble des pays européens n'est aujourd'hui pas bien assurée, si bien que les durées annuelles effectives de travail tirées des enquêtes sur la Main-d'œuvre (*Labour Force Survey*) sont difficilement comparables entre pays.

Emploi agricole

L'emploi agricole est mesuré en unités de travail annuel (UTA). Une UTA correspond au travail d'une personne à temps plein pendant une année entière.

Emploiyabilité

Elle est évaluée par le taux d'emploi des diplômés du secondaire ou du supérieur, qui n'étudient plus et ont obtenu leur diplôme depuis 3 ans ou moins.

Énergies renouvelables

Sont distinguées d'une part les énergies renouvelables dites électriques (énergies hydraulique, éolienne, marémotrice, le solaire photovoltaïque et la géothermie à haute température) et d'autre part les énergies renouvelables dites thermiques, qui comprennent le solaire thermique, les pompes à chaleur, la géothermie valorisée sous forme de chaleur, le bois-énergie, les déchets urbains renouvelables incinérés, les résidus agricoles et agroalimentaires incinérés, le biogaz et les biocarburants. L'hydro-électricité produite par pompage et l'énergie issue de la part non biodégradable des déchets urbains incinérés ne sont pas considérées comme de l'énergie renouvelable.

Équivalent temps plein

Nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisée par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps. Ce calcul revient, par exemple, à comptabiliser deux emplois à mi-temps comme un seul emploi en équivalent temps plein.

Espérance de vie en bonne santé

Elle mesure le nombre d'années qu'une personne d'un âge déterminé peut s'attendre à vivre sans problème de santé grave ou modéré, en continuant ses activités habituelles.

Étranger

Citoyens d'autres États membres de l'UE et citoyens des pays tiers résidant habituellement dans le pays déclarant.

Europe 2020

Stratégie de croissance sur dix ans de l'Union européenne. Elle ne se limite pas à résoudre

la crise qui continue de toucher l'économie de nombreux pays européens ; elle vise également à combler les lacunes de notre modèle de croissance et à mettre en place les conditions d'une croissance plus intelligente, plus durable et plus inclusive. Pour rendre cette finalité plus tangible, l'Union européenne s'est fixé cinq objectifs clés, à atteindre d'ici la fin de la décennie. Ils touchent à l'emploi, à l'éducation, à la recherche et à l'innovation, à l'inclusion sociale et à la réduction de la pauvreté, ainsi qu'au changement climatique et à l'énergie.

G20 (groupe des 20)

Forum économique créé en 1999 dont le but est de favoriser la stabilité financière internationale et de créer des possibilités de dialogues entre pays industrialisés et pays émergents. Il rassemble les 19 États que sont l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, la France, les États-Unis, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni, la Russie, la Turquie ainsi que l'Union européenne.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)

Indicateur permettant d'apprécier le respect du critère de convergence portant sur la stabilité des prix, dans le cadre du traité de l'Union européenne (UE), traité de Maastricht. Pour la France, le territoire national économique comprend la France métropolitaine et les départements d'outre-mer (Dom), à l'exclusion des collectivités d'outre-mer (Com). Cet indice est conçu expressément à des fins de comparaison internationale. Les méthodes utilisées par les États membres de l'Union européenne pour calculer leur indice de prix national sont en effet sensiblement différentes. Elles ne permettent donc pas, de comparer correctement la hausse des prix de ces pays. C'est

pourquoi, les indices de prix à la consommation harmonisés sont calculés avec des méthodes et un contenu assurant une meilleure comparabilité. La différence essentielle avec l'indice des prix à la consommation national tient dans le traitement de la protection sociale et de l'enseignement. En effet, dans l'IPCH, seule la part à la charge du consommateur (après remboursement) est prise en compte, alors que dans l'IPC français, les prix mesurés sont les prix bruts.

Industries

Ce sont les secteurs de la construction et l'industrie au sens strict : industries extractives, industrie manufacturière, production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution.

Inflation

Perte du pouvoir d'achat de la monnaie. Elle doit être distinguée de l'augmentation du coût de la vie. Pour évaluer le taux d'inflation, on utilise l'indice des prix à la consommation (IPC). Cette mesure n'est pas complète, le phénomène inflationniste couvrant un champ plus large que celui de la consommation des ménages.

Indice de Gini

Il permet de mesurer le degré d'inégalité d'une distribution (revenus par exemple) pour une population donnée. Il correspond à l'écart relatif observé en moyenne entre le revenu de deux individus tirés au hasard dans la population. Il varie entre 0 et 1, la valeur 0 correspondant à l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu), la valeur 1 à l'inégalité extrême (une personne a tout le revenu).

Intensité de pauvreté

Indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. Il est

mesuré comme l'écart entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté, rapporté au seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

Nombre d'années de vie en bonne santé

Il représente le nombre d'années en bonne santé qu'une personne peut s'attendre à vivre (à la naissance). Une bonne santé est définie par l'absence de limitations d'activités (dans les gestes de la vie quotidienne) et l'absence d'incapacités. C'est un indicateur d'espérance de santé qui combine des informations sur la mortalité et la morbidité. Les informations utilisées pour son calcul sont des mesures de prévalence (proportions) de la population d'un âge spécifique étant dans des conditions de bonne ou mauvaise santé et des informations de mortalité par âge. Il est aussi appelé espérance de vie sans incapacité (EVS).

Parité de pouvoir d'achat (PPA)

Taux de conversion monétaire qui permet d'exprimer dans une unité commune, dite standard de pouvoir d'achat, les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. Ce taux exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer un même panier de biens et de services. Ce taux de conversion peut être différent du « taux de change » ; en effet, le taux de change d'une monnaie par rapport à une autre reflète leurs valeurs réciproques sur les marchés financiers internationaux et non leurs valeurs intrinsèques pour un consommateur.

Pauvreté monétaire

Elle est définie par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population, en fixant le seuil de pauvreté en proportion (60 %) du niveau de vie national médian.

Pensions

Sont concernées les pensions d'invalidité, de préretraites de vieillesse et de survie.

Population active

Ensemble des personnes ayant un emploi ou à la recherche d'un emploi.

Production agricole

La notion retenue est celle des comptes de l'agriculture et représente la valeur des productions vendues, stockées ou immobilisées au cours de la période, augmentée de l'autoconsommation et de l'intraconsommation d'alimentation animale sur l'exploitation. Elle est valorisée au prix de base, c'est-à-dire comme le prix perçu par le producteur, déduction faite de tous les impôts sur les produits mais y compris l'ensemble des subventions sur les produits. La production de la branche d'activité agricole est constituée de la somme de la production des produits agricoles, des services agricoles et des biens et services produits dans le cadre des activités secondaires non agricoles non séparables.

Productivité des ressources

Rapport entre le PIB en volume et la consommation intérieure de matières. Elle est mesurée en euros par kilogramme.

Produit intérieur brut

Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes, le PIB peut se définir de trois manières : comme la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ; comme la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;

comme la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

Ratio (100-S80)/S20

Il permet de mettre en évidence les écarts entre la masse des revenus disponibles par unité de consommation détenue par les 20 % des personnes les plus aisées et celle détenue par les 20 % des personnes les plus pauvres.

Revenu national brut

Agrégat qui est calculé dans le cadre des comptes nationaux. Il se déduit du produit intérieur brut, souvent considéré comme l'agrégat central des comptes, en ajoutant à ce dernier le solde des échanges de revenus primaires avec le Reste du monde.

Risque

Les prestations sociales constituent des transferts effectifs attribués personnellement à des ménages sans contrepartie équivalente ou simultanée. Ces prestations sont présentées selon le risque traité par chacune d'elle : vieillesse-survie avec notamment les pensions de retraite et les pensions de réversion ; maladie-soins et santé-handicap ; famille-enfants ; chômage et enfin logement et exclusion sociale.

Salaires brut

Correspond à l'intégralité des sommes perçues par le salarié au titre de son contrat de travail, avant toute déduction de cotisations obligatoires.

Salaires minima

Les données présentées dans cet ouvrage concernent les salaires minima nationaux au 1^{er} janvier de l'année. Dans certains pays le salaire minimum national n'est pas fixé sur une base mensuelle mais sur une

base horaire ou hebdomadaire. Pour ces pays les salaires minima horaires ou hebdomadaires sont alors convertis en salaires mensuels. Les salaires minima sont des montants bruts, c'est-à-dire avant déduction de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale. Ces déductions varient d'un pays à l'autre.

Secteurs marchands

Outre les industries, les secteurs marchands sont composés du commerce (gros et détail) et de la réparation d'automobiles et de motocycles, des transports et de l'entreposage, de l'hébergement et de la restauration, de l'information et de la communication, des activités immobilières, des activités spécialisées, scientifiques et techniques, des activités de service et de soutien. Le secteur de l'agriculture, la sylviculture et la pêche en est exclu. De même, sont exclus les secteurs dans lesquels la part du public est élevée, ainsi que les secteurs financiers.

Services ou soins à domicile

Sont considérés les soins infirmiers ou soins à la personne, rémunérés ou effectués par un professionnel, l'aide à domicile pour des tâches domestiques que la personne n'est pas en mesure d'effectuer elle-même à cause de problèmes de santé et les repas portés à domicile.

Sortants précoces

Ce sont les jeunes de 18-24 ans qui ne possèdent pas de diplôme de l'enseignement secondaire de second cycle et qui ne sont ni en études, ni en formation (formelle ou informelle). En France, le taux de sortants précoces mesure la part des jeunes de 18 à 24 ans qui n'ont ni CAP, ni BEP, ni baccalauréat ni diplôme supérieur et qui ne poursuivent pas d'études ni de formation.

Standard de pouvoir d'achat (SPA)

Unité monétaire artificielle qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays. Ainsi, un SPA permet d'acheter le même

volume de biens et de services dans tous les pays. Cette unité permet des comparaisons en volume significatives des indicateurs économiques entre les pays. Les agrégats exprimés en SPA sont calculés en divisant les agrégats à prix courants et en monnaie nationale par les parités de pouvoir d'achat (PPA) respectives. Le niveau d'incertitude caractérisant les prix et les données de comptabilité nationale de base ainsi que les méthodes utilisées pour calculer les PPA impliquent que les différences entre des pays ayant des indices de volume par habitant en SPA d'une valeur proche ne doivent pas être sur-interprétées.

Structures d'accueil

Accueil des enfants en école maternelle, en crèche, en halte garderie, garde par une nourrice recrutée par l'intermédiaire des services publics ou par une assistante maternelle.

Surface agricole

La superficie agricole utilisée (SAU) comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes (vergers et vignes).

Taux d'activité

Rapport entre le nombre d'actifs d'une population donnée et l'effectif total de cette population.

Taux de change

Cours d'une monnaie (ou devise) par rapport à une autre. Le taux de change est nominal, si le rapport entre les devises est mesuré sans prendre en compte les différences de pouvoirs d'achat entre les pays ou zones monétaires auxquelles ces devises se rapportent. Le taux de change est réel, s'il tient compte de ces différences de pouvoir d'achat.

Taux de change effectif nominal

Taux de change d'une zone monétaire, mesuré comme une somme pondérée des taux de change avec les différents partenaires commerciaux et concurrents. On mesure le

taux de change effectif nominal avec les parités nominales (sans prendre donc en compte les différences de pouvoir d'achat entre les deux devises), et le taux de change effectif réel, avec la prise en compte pour ce dernier des indices de prix et de leurs évolutions.

Taux de chômage (au sens du BIT)

Rapport entre la population au chômage au sens du BIT (c'est-à-dire constituée des personnes sans emploi, disponibles et à la recherche d'un emploi ou qui en ont trouvé un qui commencera ultérieurement) et la population active.

Taux de chômage

Proportion de chômeurs dans la population active (actifs occupés et chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par catégorie socioprofessionnelle, par région, par nationalité, par niveau de diplôme, etc.

Taux de création d'entreprises

Rapport entre le nombre de créations d'entreprises durant la période de référence et le nombre d'entreprises actives. En France, les auto-entrepreneurs sont inclus.

Taux d'emploi

Rapport entre le nombre d'individus d'une classe ayant un emploi et le nombre total d'individus dans cette classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Taux d'exportation ou d'importation

Rapport entre les exportations (ou les importations) et le PIB. Ces taux peuvent être

supérieurs à 100 %, par exemple parce que des produits importés peuvent être réexportés.

Taux d'intérêt

Il indique le prix à payer par un emprunteur pour disposer d'une somme d'argent. Par rapport au taux d'intérêt nominal, le taux d'intérêt réel tient compte des fluctuations de valeur de la monnaie. Les taux d'intérêt à court terme sont en général associés aux bons du Trésor ou à des instruments comparables ayant une échéance à trois mois. Ils sont fixés par l'autorité monétaire (par exemple la Banque centrale européenne pour la zone euro). Les taux d'intérêt à long terme sont souvent associés aux obligations à 10 ans (des instruments dont l'échéance est à 5 ans ou 30 ans peuvent également entrer dans cette catégorie). L'Union européenne retient comme référence les bons du Trésor à 10 ans pour déterminer le taux d'intérêt à long terme. Le niveau des taux d'intérêt à long terme est déterminé par des mécanismes de marchés.

Taxes environnementales

Taxes dont l'assiette est une unité physique (ou une approximation d'une unité physique) de quelque chose qui a un impact négatif spécifique et avéré sur l'environnement, et qui est considérée comme une taxe par le SEC 95. L'ensemble des taxes environnementales inclut les taxes sur les transports, sur l'énergie, sur la pollution et sur les ressources.

Tertiaire marchand

Ce sont les secteurs du commerce (gros et détail) et de la réparation d'automobiles et de motocycles, des transports et de l'entreposage, de l'hébergement et de la restauration, de l'information et de la communication, des activités immobilières, activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités de services administratifs et de soutien. Sont exclus les secteurs dans lesquels la part du public est élevée, ainsi que les secteurs financiers.

Traité de Maastricht

Traité constitutif de l'Union européenne qui affirme les objectifs de l'Union. Il a été signé par les douze États membres de la Communauté économique européenne à Maastricht (Pays-Bas) le 7 février 1992. Il impose aux États membres de satisfaire simultanément à cinq critères de convergence pour participer à la monnaie unique : stabilité des prix, maîtrise des déficits publics, stabilité des changes et caractère durable de la convergence mesuré par le niveau du taux d'intérêt nominal à long terme.

Union européenne (UE)

Créée le 1^{er} janvier 1993 par l'application du Traité de Maastricht, l'Union européenne (UE) prend le relais dans la construction européenne de la Communauté économique européenne (CEE). L'UE est une union intergouvernementale, mais n'est pas un État destiné à se substituer aux États membres existants. Elle est une entité juridique indépendante des États qui la composent et dispose de compétences propres (politique agricole commune, pêche, politique commerciale, etc.), ainsi que des compétences qu'elle partage avec ses États membres. Elle est reconnue comme étant une organisation internationale. Sur le plan économique, elle dispose d'une union douanière, ainsi que pour les États membres appartenant à la zone euro, d'une monnaie

unique, l'euro. L'Union est donc une structure supranationale hybride empreinte à la fois de fédéralisme et d'intergouvernementalisme. Aujourd'hui, les pays de l'Union européenne sont au nombre de 28.

Valeur ajoutée nette aux coûts des facteurs

Elle est aussi appelée résultat agricole net. Elle est calculée en déduisant de la production en valeur au prix de base les consommations intermédiaires en valeur et les amortissements, en ajoutant les subventions d'exploitation et en retranchant les autres impôts sur la production. Elle est exprimée en termes réels, déflatée par le prix du PIB.

Zone euro

Zone monétaire qui regroupe les pays de l'Union européenne qui ont adopté l'euro comme monnaie unique. Les dix-huit États membres constituant la zone euro sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Slovénie. La zone a été créée en 1999 par onze pays, rejoints par la Grèce en 2001, la Slovénie en 2007, Chypre et Malte en 2008, la Slovaquie en 2009, l'Estonie en 2011 et la Lettonie en 2014.